

Secrétaire de séance : représentants parents d'élèves

Présence :

Enseignants :

Mme BUZON, Mme USCLADE, M BEYSSERIAT, Mme MOREL, M RIVOIRE, Mme BUFFIN, Mme BEYSSIERE, Mme CHAZELLE, Mme TUZET, Mme CALLIGARO, Mme DUROURE, Mme ALLIMANT, Mme STOFFER, Mme PAGOT, Mme TROCCAZ (Mme ARGOUSE les lundis), Mme GUERY, M BOREL

Enseignants du RASED (excusées): Mme PATAUD (psychologue scolaire), Mme VEY (enseignante spécialisée à dominante relationnelle), Mme RIVET (enseignante spécialisée à dominante pédagogique)

Inspectrice (excusée): Mme GENIN

DDEN : M Mathieu (absent)

Représentants de parents d'élèves :

M AUGIER, Mme CARDUCCI, Mme REBOUR, Mme RIVEILL, M BIDET, Mme MURGO, Mme LANTENOIS, Mme VASSEUR, Mme VRINAT, Mme PRAUD-GARCIA, Mme MCINTOSH, M BOICHON, M PITANCE, M GAGNE, Mme UNTEREINER

1/ Présentation :

• Équipe enseignante

Mme MOREL remplace Mme LECOMTE (qui est partie sur un autre poste début juillet. Mme LECOMTE reste titulaire de son poste et peut décider de revenir à la rentrée prochaine)

Mme CHAZELLE remplace Mme COUDURIER (qui est partie sur un autre poste fin août. Mme COUDURIER reste titulaire de son poste et peut décider de revenir à la rentrée prochaine)

Mme BUZON arrive sur le poste libéré par Mme SECRETANT.

Arrivée de Mme RIVET dans l'équipe du RASED. Mme RIVET est enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Mme GENIN, inspectrice, remplace M GARRAPON.

CM2 : Mme BUZON, Mme USCLADE, M BEYSSERIAT

CM1 : Mme MOREL, M RIVOIRE

CE2 : Mme BUFFIN, Mme BEYSSIERE (Mme QUINT les lundis)

CE1 : Mme CHAZELLE, Mme TUZET (Mme MOREAS les lundis)

CP : Mme CALLIGARO, Mme DUROURE

Dispositif ULIS : Mme ALLIMANT

GS/MS : Mme STOFFER

GS/PS : Mme PAGOT, Mme TROCCAZ (Mme ARGOUSE les lundis)

TPS/PS/MS : Mme GUERY

Directeur : M BOREL

RASED : Mme PATAUD (psychologue scolaire), Mme VEY (enseignante spécialisée à dominante relationnelle), Mme RIVET (enseignante spécialisée à dominante pédagogique)

• Représentants de parents d'élèves

M AUGIER, Mme GALICH, Mme CARDUCCI, Mme REBOUR, Mme RIVEILL, Mme BUHL, Mme BEN SLAMA PERRON, Mme BLAIZOT, M BIDET, Mme GRIMALT JOFRE, Mme MURGO, Mme LANTENOIS, Mme VASSEUR, Mme BERARD, Mme MONTAGNIER, Mme VRINAT, Mme PRAUD-GARCIA, Mme BUTEL, Mme MCINTOSH, Mme REVIRAN, Mme BASBAYON, Mme CAMICIN, M BOICHON, Mme COLLARDEY, Mme KERGOMARD, M PITANCE, Mme ETCHEVERRY, Mme HAMADI, M GAGNE, Mme UNTEREINER

• Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves.

Cette année, l'école a expérimenté le vote électronique. Le vote en est grandement simplifié pour les parents d'élèves. Du temps de gagner pour les représentants de parents d'élèves qui n'ont plus à préparer les enveloppes pour le vote par correspondance. Le coût financier et écologique est grandement réduit, évitant le gaspillage d'enveloppes et de papier.

Le taux de participation cette année est de 53,95 %, en augmentation par rapport à l'année dernière (50,77).

Retour des parents : si une seule adresse mail est renseignée par famille, seulement un parent peut voter. Il est important que l'ensemble des parents qui ont une adresse mail puisse la renseigner en début d'année scolaire.

Une réflexion pour une prise en charge financière du coût du vote électronique par la Commune est évoquée en séance.

Réaffirmer par vote la reconduction de cette organisation : votée à l'unanimité.

2/ Bilan Financier 2024/2025

- *Bilan*

Sur le compte au 31 août 2025 : 42 097,82 euros

Total des charges : 36 537,71

Total des produits 45 408,39

Résultat de l'année 2024/2025 : + 8870,68 euros

Cet excédent s'explique de la manière suivante :

- environ 3400 euros de fonctionnement 24/25 ne sont pas encore débités

- la subvention exceptionnelle mairie pour les JO de 3500 euros est arrivée tardivement et pendant l'année de fonctionnement 24/25.

- le reste de l'argent correspond à l'argent récolté par les actions menées par l'école pendant l'année scolaire 24/25.

La subvention exceptionnelle de la mairie sera ventilée dans les actions de cette année scolaire pour faire en sorte que le coût des sorties soit moins importante pour les parents.

- *Ré explication du fonctionnement financier et de la participation FCPE sur les projets*

Cette année, l'école a injecté 5000 euros pour financer les projets de l'année 2025/2026. Ces 5000 euros correspondent au financement de la FCPE pour l'année scolaire 2024/2025. A compter de l'année scolaire prochaine, la FCPE proposera un don à l'école au mois de juin 26 pour financer les projets 2026/2027.

Pour mémoire, la coopérative scolaire versée en début d'année scolaire est ventilée à hauteur de 15€ par élève pour chaque enseignant (prise en charge adaptée pour les familles rencontrant des difficultés financières).

- *Prise en charge USEP par les parents des classes concernées*

Comme l'année scolaire 2024/2025, il a été demandé aux parents des classes concernées de financer l'adhésion USEP à la hauteur de 10 euros. Cette somme vient s'ajouter à la demande de financement de la coopérative annuelle.

- *Subvention mairie en faveur des classes vertes ? L'uniformisation des pratiques OPB évoquée en Conseil l'an dernier est-elle à jour ? Quid du versement 2024/2025 ? Et de la subvention 2025/2026 ?*

Le coût de la classe verte de cette année est d'environ 12500 euros. Le financement mairie est d'environ 1350 euros. Le montant de cette subvention n'a jamais été revu malgré l'augmentation significative de l'ensemble des dépenses et de l'attention particulière des enseignantes pour contenir le coût de la classe verte. 2 classes de CE1 et 1 classe ULIS sont concernées.

Le coût moyen de cette sortie (reste à charge) est de 150€ par famille actuellement.

La mairie voulait permettre à l'ensemble des élèves des écoles de participer au moins 1 fois dans leur scolarité primaire à une classe transplantée. Qu'en est-il de la révision de cette subvention ?

La participation mairie restera identique pour 2026, soit une subvention de 1350€.

Une demande de subvention exceptionnelle reste envisageable, elle est à formuler auprès de la mairie.

M BOREL précise qu'une subvention régulière serait bien plus claire pour l'élaboration d'un projet classe verte. En effet, le travail mené par les enseignantes est quotidien depuis mai 2024. Si la question budgétaire était anticipée, ce travail en serait plus serein.

3/ Règlement intérieur de l'école Jules FERRY

Lecture et vote : voté à l'unanimité.

4/ Projets pédagogiques de l'année scolaire 2025/2026

- *Cycle 1*

- Projet Yzeron aval : thème de l'arbre – 3 sorties prévues pour les 4 classes de maternelle (coût de 150€ par classe pour les 3 sorties)
- Poursuite du projet de classe du dehors
- Sorties Mémo et théâtre de la Renaissance
- Sorties USEP pour 3 classes de maternelle (hors PS/TPS)

- *Cycle 2*

CP :

- Projet lecture / écriture en partenariat avec l'auteur du livre « Le petit voleur d'ombre » et en lien avec les élèves de CM
- Projet sur le thème « Ombre et mystère » en musique : création et représentation en chanson avec l'objectif d'un spectacle en fin d'année
- 3 séances avec France nature environnement dans le cadre du projet Yzeron aval (coût 150€ par classe pour 3 séances)
- Une après-midi à la Médiathèque
- Une sortie au théâtre « Cavalcade en Caucalie »
- Une sortie de fin d'année est envisagée

CE1 et ULIS :

- Sortie en classe verte du 4 au 7 mai pour les 2 classes de CE1 et ULIS, au Lac des Sapins
- 3 séances Yzeron aval (Coût 150€ par classe pour 3 séances)
- Chorale et inclusion ULIS
- Projet Mémo pour les ULIS
- Pièce de théâtre à la Maison du peuple
- Sorties USEP pour les CE1

CE2 :

- Projet Ludothèque tout au long de l'année : prêt de jeux, rencontre entre les 2 classes de CE2, soirée jeux pour les parents d'élèves des 2 classes, visite de la Ludothèque
- Sortie au Planétarium en fin d'année
- Sorties USEP

• *Cycle 3*

CM1 :

- Sorties USEP
- Sortie à Fourvière et visite du Musée gallo-romain
- Sortie à Pérouges
- Projet « Ombre et Mystère » en partenariat avec les CP
- Intervention en art et en danse avec l'association « Ou »

CM2 :

- Sorties USEP : athlétisme, danse, basket, vélo
- Projet « Ombre et Mystère » en partenariat avec les CP
- Sortie au Centre historique de la résistance en fin d'année
- Journée à Paris
- Ateliers mathématiques des CM2 auprès des élèves de grande section de maternelle (classe de M. Beysseriat)
- Apprendre à porter secours (classe de Mme Usclade)
- Projet « Carnet de voyage » (classe de Mme Buzon)
- Opération bleuets de France, collecte de dons sur le marché du 11 novembre (380€ récoltés) pour les CM2

5 / Fonctionnement école

- Projet EVARS

Le programme EVARS vient encadrer ce que nous faisions déjà :

- Respect de l'intimité
- Respect des différences
- Égalité fille garçon
- Protection de l'enfance (Entre 1 et 3 enfants par classe sont victimes de violences sexuelles)

3 séances annuelles obligatoires avec ou sans intervenant

Autour de 3 grands axes :

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps
- Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Inquiétudes concernant l'éducation à la sexualité : l'éducation à la sexualité est abordée en classe de 4eme, le programme EVARS s'appuie sur le degré de maturité de l'enfant. Il s'inscrit dans un apprentissage progressif. La sexualité n'est pas abordée avant.

L'équipe enseignante a élaboré une progression et les 3 séances seront proposées cette année. Les séances seront conduites par l'enseignant de la classe, pas d'intervenant extérieur.

7/ Questions représentants de parents d'élèves

Végétalisation, gestion de la température dans l'école :

- *4 volets côté cour élémentaire sont cassés, à quelle échéance seront-ils réparés ?*

Besoin de constatation des volets détériorés par la Commune.

- *Nous avons appris que l'école serait "école test" pour l'installation de pâles au plafond en 2025/2026. Pouvez-vous nous présenter le dispositif prévu ? Est-il envisageable un passage le soir pour ouvrir les fenêtres ? Est-ce qu'il y a un suivi / un entretien de la VMC double flux ?*

Un test de pâles au plafond sera proposé en 2026 pour 1 classe de l'école Jules Ferry (CE2 de Mme Bessiere). La mairie attend un retour avant de planifier l'équipement de l'ensemble des classes de la commune. Le coût étant important, le nombre de classe étant important aussi, l'équipement des écoles se fera certainement sur plusieurs années.

Les parents d'élèves demandent si une réflexion pourrait être menée par la mairie pour empêcher que la chaleur n'entre dans le bâtiment ? Des fenêtres n'ont pas de volet, l'aération fait rentrer de l'air chaud la journée, un forçage de la VMC la nuit est-il techniquement envisageable ? Quid de l'installation de film occultant ? de film UV ?

Aussi, M BOREL précise qu'il est possible d'ajouter à la VMC un système d'eau permettant de rafraîchir l'air de la VMC.

- *Poursuite projet végétalisation, rappel des phases et études prévues par la municipalité ?*

Une étude de faisabilité est demandée au budget 2026, mais n'est pas encore validée, par les services de la Mairie pour envisager un projet de végétalisation futur. Dans le meilleur des cas, une végétalisation des cours sera réalisée sur Jules Ferry à compter de 2028. Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique regrettent que les arbres morts dans la cour élémentaire n'aient pas été replantés, eu égard aux délais relativement longs avant une possible végétalisation.

M Borel demande à nouveau que les arbres morts qui devaient être remplacés l'année dernière puissent l'être cette année.

- *Est-il prévu de protéger nos enfants du soleil en attendant cette végétalisation ?*

En raison de la réflexion à venir sur la végétalisation de la cour et afin d'éviter de faire et défaire, la mairie ne prévoit rien dans l'immédiat.

- *Remerciements mairie et métropole travaux contre-allée avec mobilier urbain adapté*

Possibilité d'utiliser la contre-allée dans le cadre des séances de sport en période de fortes chaleurs ? Peut-on aller plus loin en vous demandant des poubelles, un rack trottinettes et d'éventuels aménagements ludiques ?

Il n'est pas prévu d'utiliser la contre-allée par l'école durant les séances de sport, le sport étant limité pendant les périodes de fortes chaleurs.

L'installation de poubelles, de rack trottinettes relèvent de la compétence de la Métropole.

Les parents d'élèves émettent l'idée de peintures ludiques au sol, moins onéreuses et pouvant répondre à un besoin d'appropriation de l'espace par les plus jeunes.

Cantine

- *Nous avons eu plusieurs retours de parents sur la cantine (présence de laitage, qualité gustative...). Pouvez-vous nous donner la date de la prochaine commission menus et le calendrier annuel des commissions ? Explications au niveau du nombre de périphériques ? Comment sont gérés les différents services en primaire (délais pour manger, rab, choix) ?*

Les parents élus pourront participer à la prochaine Commission cantine du 10 décembre 2025 à 17h30 19h – salle JJ Rousseau à L'Hôtel de Ville.

La commission suivante devrait avoir lieu 15 jours avant les vacances d'hiver.

Pour rappel, la Ville propose 4 composantes par repas. La différence entre les composantes se fait sur le fromage / laitage et le dessert. Il s'agit d'un choix économique de la commune par rapport aux frais de cantine et en lien avec la réduction du gaspillage. 4 composantes = entrée + plat + accompagnement + laitage OU dessert.

Périscolaire

- Nouvelle organisation du périscolaire maternelle depuis la rentrée, saluée par les familles.

Depuis le début de l'année scolaire, Mme Lhopital a été nommée sur le poste de référente périscolaire en maternelle.

Dates de l'année

- Proposition de dates pour la fête de l'école : 19/06 ; 26/06 ; 03/07. La date du vendredi 26 juin est retenue.
- Rappel des dates des principaux événements prévus par la FCPE à ce jour :
Boom maternelle (9/11) Marché de Noël (2/12) Marché de la Bussière (6/12) Incroyables Talents (28/03) Marché de la Bussière (25/04) Course en famille (26/04) Vide grenier (7/06)
Ventes : chocolats, agrumes, sapins, fromages

Temps convivial en fin de conseil d'école

Prochains conseils d'école.

Lundi 16/03/26

Mardi 02/06/26